

## Effectifs des écoles du premier degré public et privé à la rentrée 2021

32 506 écoliers sont scolarisés dans les 247 écoles publiques et privées de l'académie Martinique. 11 979 élèves sont en préélémentaire (37%), 20 284 en élémentaire (62 %) et 243 bénéficiaires du dispositif ULIS\* (0,8%) ; cf. tableau 1.

Parmi les 32 506 écoliers, 28 354 sont scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré public et 4 152 dans les 29 écoles privées. La part du secteur privé est d'environ 13 %.

Tableau 1 : Effectifs du premier degré 2021-2022

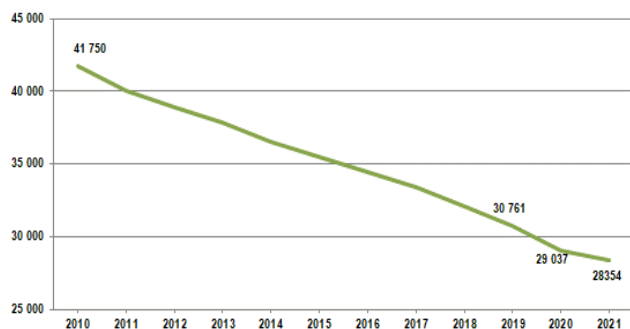
SECTEURS	public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Total Privé	Total Public/Privé
Préélémentaire	10550	805	624	1 429	11 979
2ans	951	16	128	144	1 095
3 ans	3 086	255	217	472	3 558
4 ans	3 142	272	169	441	3 583
5 ans	3371	262	110	372	3 743
Elémentaire	17561	2320	403	2 723	20 284
CP	3 351	450	93	543	3 894
CE1	3 580	460	89	549	4 129
CE2	3 522	442	78	520	4 042
CM1	3 572	507	65	572	4 144
CM2	3 536	461	78	539	4 075
Ulis-Ecole	243				243
1er DEGRE	28 354	3 125	1 027	4 152	32 506

Source : Constat 2021- SSP

### La population scolaire du secteur public

De 2010 à 2021, l'accentuation de la baisse d'effectifs se poursuit dans les écoles publiques (- 32 %), soit 13 396 élèves en moins ; cf. graphique 1.

Graphique 1 : évolution des effectifs dans le premier degré du secteur public



\*ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Cette année, les effectifs du secteur public accusent une baisse de 2,4 % : soit 683 élèves en moins qu'en 2020 (cf. tableau 2).

Les effectifs des niveaux de l'enseignement préélémentaire connaissent une baisse de 101 élèves entre 2020 et 2021 (soit - 2,4 % cf. graphique 2 et tableau 2).

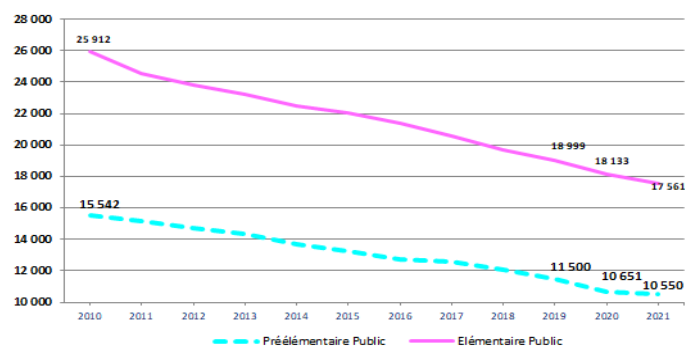
Cette baisse globale se répartit comme suit aux différents niveaux du cycle 1 : - 90 élèves pour niveau des « 5 ans et plus », - 164 pour les « 4 ans ». Le niveau de « 3 ans » affiche une augmentation (+ 2,7%). Le niveau « 2 ans » enregistre une hausse de 8,1% (+ 71 élèves).

Tableau 2 : Evolution des effectifs du secteur public

NIVEAUX	CONSTAT 2020	CONSTAT 2021	Evolution en écart	Evolution %
<b>PREELEMENTAIRE</b>	<b>10 651</b>	<b>10 550</b>	<b>-101</b>	<b>-0,9%</b>
2 ans	880	951	71	8,1%
3 ans	3 004	3 086	82	2,7%
4 ans	3 306	3 142	-164	-5,0%
5 ans et plus	3 461	3 371	-90	-2,6%
<b>ELEMENTAIRE</b>	<b>18 133</b>	<b>17 561</b>	<b>-572</b>	<b>-3,2%</b>
CP	3 663	3 351	-312	-8,5%
CE1	3 538	3 580	42	1,2%
CE2	3 607	3 522	-85	-2,4%
CM1	3 572	3 572	0	0,0%
CM2	3 753	3 536	-217	-5,8%
Enseignement Spécialisé (ULIS)	253	243	-10	-4,0%
<b>PREMIER DEGRE</b>	<b>29 037</b>	<b>28 354</b>	<b>- 683</b>	<b>-2,4%</b>

Source : Constat 2021- SSP

Graphique 2 : évolution des effectifs du préélémentaire et de l'élémentaire public



L'enseignement élémentaire connaît une baisse d'effectifs de 3,2% (soit - 572 élèves entre 2020 et 2021 cf. tableau 2). Les niveaux suivants enregistrent des diminutions :

CP - 8,5% ; CM2 - 5,8% ; CE2 - 2,4%. Le niveau CM1 se stabilise. Le niveau CE1 affiche une augmentation (+1,2%) ; (cf, tableau 2).

L'enseignement spécialisé perd 10 élèves par rapport à la rentrée précédente.

La baisse des effectifs du secteur public entre 2020 et 2021 s'observe dans toutes les circonscriptions de manière plus ou moins importante, à l'exception des circonscriptions du Saint-Esprit et de Saint Joseph. Leurs effectifs demeurent relativement stables. (cf. tableau 3).

Tableau 3 : Evolution des effectifs du secteur public

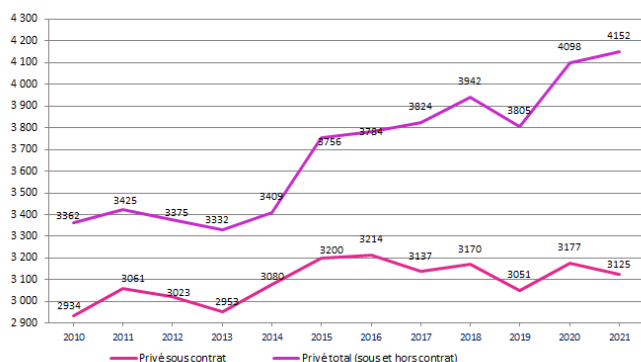
CIRCONSCRIPTION	Constat 2020	Constat 2021	Evolution en écart	Evolution %
FORT DE FRANCE 1	3 067	2 980	-87	-2,8%
LAMENTIN	3 338	3 260	-78	-2,3%
MARIGOT	1 916	1 836	-80	-4,2%
MARIN	2 792	2 738	-54	-1,9%
MORNE ROUGE	1 943	1 909	-34	-1,7%
RIVIERE SALEE	3 774	3 730	-44	-1,2%
SAINT ESPRIT	2 826	2 836	10	0,4%
SAINT JOSEPH	3 007	3 007	0	0,0%
SCHOELCHER	3 432	3 236	-196	-5,7%
TRINITE	2 942	2 822	-120	-4,1%
<b>Total secteur public</b>	<b>29 037</b>	<b>28 354</b>	<b>-683</b>	<b>- 2,4%</b>

Source : Constat 2021- SSP

### La population scolaire du secteur privé

Les effectifs du secteur privé ont augmenté de 23,5% entre 2010 et 2021, soit 790 élèves en plus (cf. graphique 3). Quant au secteur privé hors contrat, il enregistre une hausse de 191 élèves sur cette période (cf. graphique 4).

Graphique 3 : évolution des effectifs du secteur privé

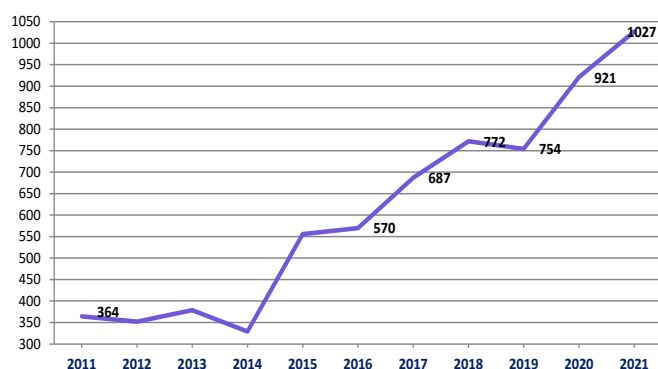


Ainsi en 2021, le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement privé s'élève à 4 152 : 3 125 dans les écoles sous contrat et 1 027 dans le hors contrat.

Par rapport à 2020, le secteur privé (sous contrat et hors contrat) affiche une augmentation de 106 élèves (cf. tableau 4).

Le préélémentaire accueille 1 429 écoliers. Il enregistre une augmentation de ses effectifs entre 2020 et 2021

Graphique 4 : évolution des effectifs du secteur privé hors contrat



(+ 41 élèves, soit + 3,0 %). Les effectifs des «4 ans» enregistrent une forte hausse de 18,2% (+ 68 élèves). Ceux des «3 ans » affiche une augmentation de 9% (+ 39 élèves). Le niveau de «2 ans » accuse une baisse (-12,7 %). Le niveau « 5 ans et plus » enregistre également une diminution (- 45 élèves soit 10,8%).

Globalement, les effectifs de l'élémentaire sont en légère hausse (0,5% soit +10 élèves). 2 723 élèves y sont scolarisés. L'augmentation des effectifs est constatée pour les différents niveaux : CM1 (+ 9,4%), CE1 (+ 3,8%), CP (+ 1,7%). Le niveau CE2 accuse une baisse de (- 6,3%) et le niveau CM2 affiche une diminution (- 5,3%) ; cf. tableau 4.

Tableau 4 : Evolution des effectifs du secteur privé

Niveau	SECTEUR PRIVE				dont sous contrat			
	constat		évolution		constat		évolution	
	2020	2021	en écart	En %	2020	2021	en écart	En %
<b>Pré-élémentaire</b>	<b>1 388</b>	<b>1 429</b>	<b>41</b>	<b>3,0%</b>	<b>842</b>	<b>805</b>	<b>-37</b>	<b>-4,4%</b>
2 ans	165	144	-21	-12,7%	30	16	-14	-46,5%
3 ans	433	472	39	9,0%	245	255	10	4,1%
4 ans	373	441	68	18,2%	259	272	13	5,0%
5 ans et plus	417	372	-45	-10,8%	308	262	-46	-14,9%
<b>Élémentaire</b>	<b>2 710</b>	<b>2 723</b>	<b>10</b>	<b>0,5%</b>	<b>2 335</b>	<b>2 320</b>	<b>-15</b>	<b>-0,6%</b>
CP	534	543	9	1,7%	445	450	5	1,1%
CE1	529	549	20	3,8%	436	460	24	5,5%
CE2	555	520	-35	-6,3%	489	442	-47	-9,6%
CM1	523	572	49	9,4%	455	507	52	11,4%
CM2	569	539	-30	-5,3%	510	461	-49	-9,6%
<b>Premier degré</b>	<b>4 098</b>	<b>4 152</b>	<b>54</b>	<b>1,3%</b>	<b>3 177</b>	<b>3 125</b>	<b>-52</b>	<b>-1,6%</b>

Source : Constat 2021- SSP

L'enseignement privé sous contrat affiche une diminution de - 4,4% (soit 37 élèves de moins entre 2020 et 2021). Le taux d'évolution par niveau d'enseignement est également en baisse de -1,6%.

Entre 2020 et 2021, les effectifs du secteur privé hors contrat enregistre une sensible hausse de 11,5% (soit +106 élèves) ; +78 élèves pour le niveau pré-élémentaire et +28 en élémentaire.

### Les classes

Les 28 354 élèves et 218 écoles du secteur public sont répartis en 10 circonscriptions (cf. tableau 5). Le nombre de classes à cette rentrée est de 1 584. Ces classes sont attribuées comme suit : 1 119 classes ordinaires, 2 classes passerelles, 12 classes d'applications, 32 classes fléchées et 419 classes dédoublées. Il y a également 38 regroupements ULIS.

A la rentrée 2021 le taux d'encadrement des élèves, ou nombre moyen d'élèves par classe (E/C), du 1<sup>er</sup> degré public s'élève à près de 17,9 (cf. tableau 5). La majorité des circonscriptions enregistre un taux d'encadrement de 18 élèves par classe en moyenne.

Dans le secteur privé sous contrat, le taux d'encadrement est de 25. Celui du hors contrat s'élève à 15.

Il n'y a pas de classes spécialisées dans les écoles sous statut privé dans l'académie.

## Dispositif en éducation prioritaire : dédoublement des classes

A la rentrée 2021, 113 écoles publiques composent la carte de de l'éducation prioritaire (EP) dans le 1<sup>er</sup> degré ; soit plus de la moitié des écoles publiques. Ces écoles accueillent 14 289 écoliers en éducation prioritaire. 65 écoles appartiennent au réseau d'éducation prioritaire (REP) et accueillent 9 231 écoliers (soit 65% des élèves en EP), 48 autres écoles sont en réseau prioritaire renforcé (REP+) et comptabilisent 5 058 élèves (soit 35% d'écoliers en EP) ; cf. tableau 6.

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire a été initié depuis la rentrée 2017 pour lutter contre la difficulté scolaire.

A la rentrée 2021, 419 classes dédoublées en éducation prioritaire ont été recensées dans les circonscriptions d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré : 138 en GS, 146 en CP, 135 en CE1 (source DMVE : Division des moyens et de la vie de l'élève). En 2020, il y en avait 293 .

Tableau 5 : Répartition des effectifs, écoles et classes par circonscription à la rentrée 2021

CIRCONSCRIPTION	nombre d'écoles	effectifs	nombre de classes et regroupements ULIS	dont classes	E/C*
FORT DE FRANCE1	21	2 980	191	184	16,2
LAMENTIN	16	3 260	185	181	18,0
MARIGOT	23	1 836	127	124	14,8
MARIN	21	2 738	139	135	20,3
MORNE ROUGE	20	1 909	122	119	16,0
RIVIERE SALEE	24	3 730	189	185	20,2
SAINT ESPRIT	24	2 836	159	155	18,3
SAINT JOSEPH	26	3 007	174	171	17,6
SCHOELCHER	23	3 236	176	173	18,7
TRINITE	20	2 822	160	157	18,0
<b>Total secteur public</b>	<b>218</b>	<b>28 354</b>	<b>1 622</b>	<b>1 584</b>	<b>17,9</b>
<b>Total secteur privé</b>	<b>29</b>	<b>4 152</b>	<b>191</b>	<b>191</b>	<b>21,7</b>

Source : Constat 2021- SSP

\*Les élèves ULIS sont comptabilisés au numérateur, mais les « dispositifs ULIS » (regroupements) ne sont pas comptabilisés au dénominateur.

Tableau 6 : Ecoles et effectifs en éducation prioritaire à la rentrée 2021

Circonscription	Nombre d'écoles		Nombre d'élèves		Total Elèves en EP
	REP	REP+	REP	REP+	
FORT DE FRANCE1	10	11	1 609	1 371	2 980
LAMENTIN	12		2 418		2 418
MARIGOT	7	12	598	916	1 514
MARIN	5		695		695
MORNE ROUGE	3	11	266	812	1 078
SAINT ESPRIT		10		1 404	1 404
SAINT JOSEPH	16		1 852		1 852
SCHOELCHER		4		555	555
TRINITE	12		1 793		1 793
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>48</b>	<b>9 231</b>	<b>5 058</b>	<b>14 289</b>

Source : Constat 2021- SSP

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source